

Centre aéré d'été 2024

Vacances scolaires du lundi 01 juillet au vendredi 16 août 2024 – pré-inscription à la semaine

PAR TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort effectué électroniquement permettra de déterminer l'ordre de traitement des dossiers familiaux. Les pré-inscriptions courent du lundi 26 février à partir de 00h01 au dimanche 10 mars jusqu'à minuit. Aucun dossier ne sera considéré avant et ceux qui arriveront après seront mis directement en liste d'attente. Possibilité d'envoi par mail, par courrier et possibilité de dépôt au secrétariat ou dans notre boîte aux lettres.

Nous tenons compte des priorités comme suit : 1. Habitants du quartier. 2. Travailleurs dans le quartier. 3. Autres. Un tirage au sort aura lieu par catégorie.

Nous vous invitons à vous référer à la procédure complète sur notre site internet ou de nous téléphoner.

Centre aéré d'été – activités :

La Maison de Quartier de Champel (ci-après MQC), institution laïque, accueillera au maximum 32 enfants de 4 à 11 ans pendant 6 semaines avec au maximum 3 semaines admis par enfants. Les enfants dès 4 ans révolus peuvent être inscrits à condition qu'ils soient scolarisés en 1P au plus tard en septembre 2024 et qu'ils soient propres et autonomes. Pas d'inscription possible dès 12 ans révolus.

Nous vous prions de tenir compte que les remboursements se feront uniquement par justification d'un certificat médical. Tout enfant qui ne viendra pas 2 jours sans annonces exceptionnelles explicites sera automatiquement désinscrit, le montant de la facture restera à payer.

PRIX DE LA SEMAINE (CHF) :

Revenu mensuel BRUT du groupe familial (parents)	1 ^{er} enfant inscrit (par enfant)	2e enfants inscrits (par enfant)	3e enfants inscrits (par enfant)	4e et plus enfants inscrits (par enfant)
Jusqu'à 2'500.-	45.-	40.-	35.-	30.-
De 2'501.- à 3'500.-	55.-	50.-	45.-	40.-
De 3'501.- à 4'500.-	75.-	70.-	65.-	60.-
De 4'501.- à 5'500.-	90.-	85.-	75.-	70.-
De 5'501.- à 7'000.-	105.-	100.-	90.-	85.-
De 7'001.- à 8'500.-	135.-	130.-	125.-	120.-
De 8'501.- à 11'500.-	180.-	175.-	170.-	165.-
De 11'501.- à 14'500.-	225.-	220.-	215.-	210.-
De 14'501.- à 17'500.-	260.-	255.-	250.-	245.-
Plus de 17'500.-	280.-	275.-	270.-	265.-

Obligation de joindre la copie du bordereau de taxation 2022/2023 (ou dernier RDU). Sans celui-ci vous serez automatiquement classé en tarif maximum. Le tarif appliqué est la ligne 91.00 revenu mensuel brut divisé par 12. Aucun enfant ne doit être empêché de participer pour des raisons financières. Nous sommes à votre disposition pour un éventuel arrangement. Nous vous remercions de contacter le secrétariat pour tout complément d'information.



CA Été 2024

Vacances scolaires du 01 juillet au 16 août 2024.

Par tirage au sort. Pré-inscription à la semaine.

Délai envoi/dépôt : du 26.02 au 10.03.2024

RESPONSABLE LEGAL / FACTURATION / COURRIER / URGENCES : _____

Mère

Père

Nom : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

Adresse du domicile : _____

Code postal & Ville : _____

Tél privé : _____

Tél privé : _____

Natel : _____

Natel : _____

Tél prof : _____

Tél prof. : _____

Code postal prof. : _____

Code postal prof. : _____

E-mail (pour facturation) : _____

En cas d'urgence, autre personne à contacter que les parents :

Nom, prénom, tél. : _____

ASSURANCES : Attention, les utilisateurs ne sont pas assurés par la MQC.

RC - responsabilité civile (*parents*) : _____

Ass. maladie et accident (*enfant*) : _____

Informations particulières à nous transmettre :

CA Été 2024

Vacances scolaires du 01 juillet au 16 août 2024.

Par tirage au sort. Pré-inscription à la semaine.

Délai envoi/dépôt : du 26.02 au 10.03.2024

CHOIX DES SEMAINES :

Nombres de semaines désirées _____ semaines / max. 3 sem. acceptées par enfant.

Notifier les semaines prioritaires et mentionnez votre second choix d'une autre manière.

1) du 01 au 05 juillet

2) du 08 au 12 juillet

3) du 15 au 19 juillet

4) du 22 au 26 juillet

5) du 29 juillet au 2 août

6) du 05 au 09 août

7) du 12 au 16 août

(1^{er} août jours férié)

ENFANT : Garçon Fille Autre Date de naissance : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Lieu de scolarisation : _____ Degré : _____

TETANOS :

Votre enfant est-il vacciné contre le tétanos ? Non / Oui → Date de rappel : _____

(sans précision et en cas d'accident, l'enfant sera vacciné à vos frais).

ALIMENTATION :

Votre enfant doit-il suivre un régime alimentaire particulier ? Non / Oui → Si oui, lequel et quelles sont les précautions à prendre ? : _____

De par la diversité culturelle des enfants, nos repas sont généralement végétariens et sans viande de porc.

ALLERGIES, AUTRES :

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie, d'une allergie ou d'un handicap particulier ? Non / Oui → Si oui, lequel et quelles sont les précautions à prendre ? : _____

Pour toute situation particulière, veuillez prendre rendez-vous avec l'animateur.trice responsable.



CA Été 2024

Vacances scolaires du 01 juillet au 16 août 2024.

Par tirage au sort. Pré-inscription à la semaine.

Délai envoi/dépôt : du 26.02 au 10.03.2024

EN CAS DE MEDICATION

Si votre enfant doit prendre des médicaments durant le temps d'accueil, demandez au secrétariat le formulaire spécial à remplir. Il a été rédigé sur la base de directives du service santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ). Merci de le remplir le plus précisément possible.

- ❖ Informer l'animateur.trice responsable des activités de l'état de santé de votre enfant, de l'évolution de la maladie et de la raison du traitement.
- ❖ Dans la mesure du possible, administrer vous-même les médicaments à la maison.
- ❖ Si le médicament doit être administré durant les activités, informer l'animateur.trice responsable du moment précis auquel le donner.
- ❖ L'amener impérativement dans l'emballage d'origine accompagné de sa notice et muni de l'étiquette de posologie, mentionnant le nom de la pharmacie l'ayant fourni ainsi que le nom du médecin l'ayant prescrit.
- ❖ Apporter impérativement une copie de l'ordonnance.
- ❖ L'administration de certains médicaments (ex : Ventolin, EpiPen, ...) peut être prescrite par le pédiatre de votre enfant, de façon répétée, durable ou en réserve. Merci, dans tous les cas, de transmettre une fiche de traitement remplie par votre pédiatre.

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL :

Au cas où mon enfant est inscrit :

- J'inscris mon enfant au centre aéré organisé par la MQC avec son accord. J'ai rappelé à mon enfant qu'il devait respecter les consignes données par le personnel d'encadrement, ainsi que les règles de prudence habituelles.

- En cas d'urgence, j'autorise les responsables de la MQC à prendre toutes mesures nécessaires à la santé de mon enfant y compris celles préconisées par un médecin. Je m'acquitterai des frais occasionnés pour les soins donnés à mon enfant, y compris les frais de transport.

- MQC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'une absence non excusée par le répondant légal.

Genève, le : _____, Signature : _____

Par votre signature, vous confirmez avoir pris note des conditions d'inscription et vous vous engagez à ce que votre enfant participe aux semaines demandées complètes.